

CONTRAT START internet/CLIENT

en date du xx xxxxx 2023

Entre

D'UNE PART

La société dénommée CLIENT,----- enregistrée au greffe du Tribunal de----- le ----- 2020 et immatriculée sous le numéro — — — — au RCS de----- a pour siège-----, 83---
----- . Elle a pour activité le----- (Code NAF-----).

CLIENT présente au public

CLIENT est représentée par Madame/Monsieur _____, en qualité de-----

et

D'AUTRE PART

START, autoentreprise gérée par Monsieur Michel BRASSINNE, SIREN 420861999, en tant que développeur de sites internet et consultant internet SEO senior (Search engine optimization) autrement appelé référenceur.

Michel BRASSINNE est depuis 1985 responsable de gestion de sites internet des points de vues de la conception, mise en chantier, réalisation, suivi marketing, content manager et référencement, soit toutes les composantes techniques, ergonomiques et commerciales liés à la bonne marche des sites internet, de la création à l'exploitation.

START est représentée par Monsieur Michel BRASSINNE, Consultant internet senior.

-oOo-

Le CLIENT voit dans la création d'un site internet l'opportunité d'accroître sa notoriété et son activité commerciale.

START dispose du savoir-faire concernant la création et la gestion de sites internet. Et notamment le référencement des sites sur GOOGLE.

C'est pourquoi les parties se sont rapprochées.

ART. 1- OBJET DU CONTRAT.

Le présent contrat a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles START offrira **un ensemble de prestations de services** concernant la création, la gestion, la mise à jour et l'entretien d'un site internet pour le compte du CLIENT en contrepartie d'un paiement mensuel d'un montant de :

180 €TTC/mois pendant la durée du contrat (site standard START internet & référencement)

Le site internet de CLIENT doit être ouvert au public sous huitaine/quinzaine à la suite de la signature du présent contrat.

Création d'un site internet pour le CLIENT par START

Sans être une obligation, l'objectif du référencement est la visibilité en première page, premier écran, du moteur de recherche le plus utilisé dans le monde, Google et/ou un ou des liens autres conduisant sur le site internet de CLIENT. Ci-après dénommé l' « objectif de référencement ».

ART. 2 – ORGANISATION DES PRESTATIONS

A/ PRESTATIONS DE START, ANTÉRIEURES A LA PROGRAMMATION DU SITE

1 – NOM DE DOMAINE

- START aide au choix du meilleur nom de domaine en .com ou .fr pour le site du client, compte tenu de son activité.
- START offre le montant de la création du nom de domaine qu'il aura choisi pour le client dans le but d'un référencement maximal dans les moteurs de recherche (valeur 15 €)
- START offre le montant de l'hébergement pour un an (valeur 50 €)

Le client peut choisir à ses frais un autre nom de domaine, plus court, notamment pour sa carte de visite.

2 – CONTENU DU SITE

a) - LES TEXTES

START contrôle la qualité des textes proposés par le CLIENT.

Une réécriture sans changement de sens peut être proposée par START pour améliorer le référencement.

ou

START écrit les textes et les soumet à l'approbation du CLIENT.

b) – LES ILLUSTRATIONS

Définition : par illustration, il est entendu qu'il s'agit des photos, vidéos, croquis, pictogrammes, animations, vidéos, etc. Tout ce qui n'est pas du texte.

START sélectionne des illustrations de qualité professionnelle, libres de droit d'auteur, ou les réalise lui-même (reportage photo) pour que le site du CLIENT soit mis en valeur.

et/ou START collecte auprès du CLIENT les illustrations déjà existantes (photos de Facebook,

photographies, vidéos réalisées par le CLIENT)

c) – LA CHARTE GRAPHIQUE

START et le CLIENT choisissent les couleurs dominantes des pages du site et les polices de caractères, dans le but de maintenir une unité de style.

B/ PROGRAMMATION

1 – Langage informatique

Le site CLIENT est programmé par START en langage AMP® de Google. C'est le langage de programmation le plus rapide pour l'affichage sur mobile.

2 – Pré-référencement

- START utilise les contenus textes et illustrations pour construire les pages du site du CLIENT.
- START utilise son expertise pour pré-référencer le site : inclusion de données permettant au site d'être naturellement bien classé dans le moteur de recherche Google, pour atteindre l'objectif de référencement : être présent en page 1 pour une requête donnée.

Par « requête », on entend les mots ou phrase que tape l'utilisateur pour faire sa recherche.

3 – Adaptabilité du contenu au support

START produit des sites dits en "responsive design" (visuel adaptatif), ce qui signifie qu'ils peuvent être consultés sur tous les écrans : ordinateur de bureau, tablettes, mobile en conservant toutes leurs qualités. Sachant qu'en 2020, 50% des consultations se font sur mobile.

4 – Rubriquage

Classiquement, un site internet comporte des "rubriques", qui sont autant de pages reliées entre elles par des liens hypertextes (mot ou image à cliquer)

Les rubriques permettant de réaliser classiquement un site de qualité sont les suivantes (elles peuvent être modifiées à la demande du Client) :

- ▶ Page d'accueil : présentation de l'activité, toutes modalités de contact avec le CLIENT, barre de menu permettant d'accéder aux autres rubriques. Les actualités récentes : nouveautés, promotion, etc.
- ▶ Page « Où ? Quand ? », plan d'accès, page « Quand ? » jours et heures d'ouverture).
- ▶ Page "CONTACT" par formulaire, accompagnée d'un plan d'ACCES Google maps
Insertion du "pointeur Google maps" sur la carte nationale.
- ▶ Pages ARTICLES : il s'agit de textes illustrés concernant un sujet que le CLIENT tient à diffuser auprès de son public (plus il y a de contenu, mieux le site est référencé).
- ▶ Autres pages (selon les demandes de CLIENT ou propositions de START)
- ▶ Page de Mentions légales (obligatoire) extrait du Kbis, rédigées par START, sous le contrôle de CLIENT

► Texte de la Politique de confidentialité (obligatoire) rédigée par START, sous le contrôle de CLIENT, dans le respect des exigences de la CNIL

5 – Sécurité

a) le site est sécurisé (https) par l'utilitaire Let's Encrypt : les messages des utilisateurs du site sont cryptés et ne peuvent être interceptés par une tierce personne.

C/ OUVERTURE DU SITE

Le site ne peut être mis à la disposition du public que sur l'approbation du CLIENT.

START s'engage à faire les corrections nécessaires pour que le CLIENT déclare le site prêt pour l'ouverture à tous.

D/ MAINTENANCE DU SITE

1 – Maintenance informatique

Des copies de sauvegarde sont faites quotidiennement chez l'hébergeur OVH.

L'« hébergeur » est la société qui dispose des ordinateurs sur lesquels sont implantés les sites et les diffuse dans le monde entier.

START fait des copies de sauvegarde du contenu du site sur différents supports informatiques, de telle sorte que le site ne peut être détruit.

2 – Référencement post-ouverture

Le site a été pré-référencé lors de sa construction. Il doit l'être également après ouverture.

- START procède au post-référencement : liens avec d'autres sites, rédaction d'articles conduisant vers le site du CLIENT.
- modification du vocabulaire des textes et du nom des illustrations pour améliorer sans cesse le référencement dans Google.

3 – Maintenance de contenu

A tout moment, le CLIENT peut souhaiter modifier le contenu de son site.

START s'engage à faire les modifications, ajouts ou suppression demandés par le CLIENT dans les heures qui suivent sa demande.

4 – Fournitures de statistiques

Chaque mois, START fournit au CLIENT les statistiques relatives à son site : nombre de connexions, nombre de pages vues lors d'une connexion, noms des pages les plus consultées, etc.

5 – Portail de sites CLIENT-START

Tous les sites START sont interconnectés et chacun d'eux profite des autres sites.

ART. 3 – LES OBLIGATIONS DE CLIENT

CLIENT doit fournir sous forme numérique les éléments écrits de son site, même sous forme d'ébauche : les textes visibles à l'écran, les légendes des illustrations (photos, croquis, schémas, etc.).

CLIENT doit informer START des produits nouveaux, d'éventuels événements prévus.

ART. 4 – OBLIGATIONS DE START

Il est du rôle de START de proposer des corrections relatives à ces contenus dans le but d'atteindre l'objectif de référencement :

- de corriger les textes en utilisant les mots favorisant l'objectif de référencement. Savoir-faire dénommé « wording » entrant dans le cadre de la réécriture.
- de rédiger ou proposer des corrections concernant les légendes des illustrations ainsi que la manière de nommer les dits fichiers photographiques.
- START s'engage à mettre en ligne le jour même les textes, photos, vidéos qu'elle a réalisé ou qui lui ont été transmis par CLIENT

ART. 5 – LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ – GARANTIES

START ne peut remplir ses obligations que si CLIENT fournit les éléments de contenus nécessaires à l'alimentation du site.

START s'engage à participer à la réalisation de photos, vidéos, lors des manifestations promotionnelles organisées par CLIENT.

Les parties communiqueront par échanges téléphoniques, mails et clé USB.
Les mise à jour régulières sont le seul garant de l'atteinte de l'objectif de référencement.

CLIENT ne pourra être tenu responsable des actes de START qui sont contraires aux règles de bonne conduite sur internet. Il en va réciproquement de même pour START.

Lorsque CLIENT a de sérieuses présomptions que START enfreint les règles de bonne conduite sur internet, appelées « étiquette », CLIENT l'enjoindra par e-mail ou courrier postal de cesser toute pratique enfreignant les règles de bonne conduite du présent contrat . Si START ne cesse pas ces pratiques endéans les 2 jours, CLIENT se réserve le droit de résilier de plein droit le présent contrat. Dans cette hypothèse, START ne pourra prétendre à un quelconque dédommagement, dommages et/ou intérêts.

Il en va réciproquement pour START.

ART. 6 – RESPONSABILITÉS ÉDITORIALES

Toute production audio-visuelle entraîne la responsabilité conjointe de l'éditeur de contenu.

Par principe et par sa connaissance de ce mode de diffusion audio-visuel START se déclare solidaire de CLIENT en terme de responsabilité concernant le contenu éditorial diffusé.

CLIENT et START ne sont en aucun cas responsables des liens entrants sur son (ou ses) site(s), ni des raisons pour lesquelles ces liens entrants sont établis.

Les modifications réalisées sur le ou les sites seront systématiquement signalées à CLIENT, qui regardera si tout est conforme à ses aspirations. CLIENT dispose d'une totale maîtrise éditoriale. START s'engage à indiquer toute modification de site à CLIENT que l'urgence inviterait à réaliser.

CLIENT se réserve le droit de refuser sur son site toute publication proposée par START qui violerait des Conditions Générales des Registry ainsi que l'affichage de noms de domaine qui seraient diffamatoires, contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public.

ART. 7 – PROPRIÉTÉ

1. Illustrations

START s'impose le respect du droit d'auteur concernant les illustrations : ne pas faire usage de photographie sans la mention de l'auteur ou de la signature D.R. (Droits Réservés) si l'auteur n'est pas connu.

2. Du site

Le dépôt du nom de domaine sera suivi par un courrier destiné au CLIENT, indiquant qu'il est le propriétaire légitime de son nom de domaine. Il s'agit d'un transfert de propriété.

ART. 8 – CONFIDENTIALITÉ

1 – Politique de confidentialité légale.

Le législateur impose dès l'accueil du site un bandeau mentionnant aux utilisateurs qu'ils peuvent modifier ou annuler l'installation de cookies dans leur navigateur (Chrome, Mozilla, Explorer, etc.). Il s'agit de la RGPD ou Règlement Général de Protection des Données. Une page internet spécifique est installée pour décrire les modalités offertes aux internautes utilisant le site.

Michel Brassinne sera légalement responsable de la gestion RGPD.

2 – Mentions légales

Une page est obligatoirement dédiée aux responsabilités légales : nom, adresse, qualité, raison sociale du propriétaire du site, du créateur technique du site et de la société responsable de l'hébergement.

3 – Confidentialité

START est soumis à une obligation de confidentialité concernant les activités de CLIENT, de ses résultats et savoir-faire.

ART. 9 – INDÉPENDANCE RÉCIPROQUE

CLIENT et START sont des sociétés indépendantes l'une de l'autre.

START est le prestataire internet de CLIENT.

ART.10 – CONDITIONS FINANCIÈRES

Pour l'ensemble des prestations de START :

Le CLIENT sera facturé mensuellement le 1er de chaque mois, pour paiement sous huitaine, d'un montant de 150 €TTC.

START bénéficiant comme toutes les micro-entreprises de la dispense de TVA, en vertu de l'article 293B du CGI, la somme due par le CLIENT est nette de toute taxe.

En cas de non paiement 30 jours après facturation, le site du CLIENT sera suspendu et ne sera plus accessible au public. Il en va de même de la fiche d'établissement GOOGLE (ex Google my business) L'encaissement du paiement de la somme due entraînera la réouverture du site.

Dans tous les cas, les parties s'engagent à négocier à l'amiable plutôt que de voir un site se fermer définitivement.

ART. 11 – EFFET- DURÉE- FIN DU CONTRAT

Le présent contrat est signé par les parties pour une durée de 1 an à compter de la date de signature du présent contrat.

Dans tous les cas, le site du Client sera facturé pendant 12 mois consécutifs.

Les parties conviendront d'un commun accord s'il y a lieu ou non de reconduire le présent contrat pour l'année suivante, 3 mois avant la date anniversaire.

Le présent contrat sera renouvelé pour une nouvelle année, par tacite reconduction.

ART. 12 - MODIFICATION DU CONTRAT

A la demande de l'une ou l'autre des parties, une modification contractuelle fera l'objet d'une négociation. Sur la base de l'accord conclu il sera établi un avenant au présent contrat signé par les parties.

ART. 13 - CESSION DU CONTRAT

Le présent contrat ne pourra pas être sous-traité par START, sauf en cas de force majeure, pour assurer CLIENT de la tenue des engagements et pour ne pas nuire au bon fonctionnement de ses sites.

Le CLIENT ne peut céder le présent contrat à une société tierce sans l'accord de START (cas de subrogation).

ART. 14 – SOUS-TRAITANCE INFORMATIQUE – STOCKAGE DES PAGES INTERNET.

En cas de défaillance du fournisseur d'accès internet, OVH, START proposera un nouvel hébergeur. Ceci dans le but d'assurer la continuité du fonctionnement du site. Le site sera alors « porté » chez un autre hébergeur informatique. La portabilité des pages de chaque site de CLIENT est facilitée par le stockage permanent du code informatique à des fins de sauvegarde.

ART. 15 - DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est établi en Droit Français.

ART. 16 - LITIGES.

En cas de litiges entre les parties, celles-ci s'engagent à les résoudre à l'amiable et-ou en ayant recours à l'intervention d'un médiateur commercial, comme la législation invite aujourd'hui à le faire.

Le présent contrat à été établi en deux exemplaires.

Fait à Forcalqueiret, le xx xxxxxx 2023

Signatures des contractants :

x

x

Madame ou Monsieur -----
Représentant le CLIENT

Michel BRASSINNE
pour
START internet & référencement